

Réunion plénière du mercredi 18 avril 2018***Membres présents :***

Jan Verhoeye, président, Dominique Darte, Catherine Dendauw, Guy Giroulle, Lodewijk Goubert, Henri Olivier, Daisy Vervenne, José Vilain,

Membres représentés par procuration:

Michel De Wolf, Thierry Lhoest, Laurence Pinte, Kristof Willekens

Sur la base des orientations et des notes de discussion rédigées à cet effet, la Commission a traité les sujets suivants :

- Différences d'évaluation avec le référentiel comptable de l'Etat de départ en cas de transfert de siège à destination de la Belgique (*inbound*)
- Traitement comptable des comptes de tiers
- Compte 130 : Réserve légale
- Droits et engagements hors bilan en cas de dettes garanties par une sûreté réelle
- Traitement comptable de monnaies virtuelles
- Liquidation d'une société à la suite du décès de l'unique associé et réduction de capital en nature de biens immeubles
- Règles d'évaluation en cas de cessation totale ou partielle des activités d'une entreprise (*going concern*)
- Compensations entre avoirs et dettes et le principe comptable de la non-compensation
- Régime comptable des succursales de sociétés étrangères
- Emphytéose et location-financement
- Calcul alternatif du chiffre d'affaires sur base consolidée ou agrégée dans le cadre des critères de taille
- Traitement comptable du financement participatif (*crowdfunding*)